



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 24/09/13

Reçu en Préfecture le : 02/10/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 23 septembre 2013
D-2013/513

Aujourd'hui 23 septembre 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Monsieur Joel SOLARI (présent jusqu'à 17h20), Monsieur Jean Charles BRON (présent jusqu'à 17h30), Madame Alexandra SIARRI (présente jusqu'à 18h45).

Excusés :

Monsieur Maxime SIBE, Madame Paola PLANTIER, Madame Béatrice DESAIGUES

Ecoles multisports et animations sportives de proximité. Année 2013.

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La politique sportive de la Ville vise à favoriser la pratique du plus grand nombre et en particulier celle des plus jeunes afin d'exploiter le rôle essentiel du sport sur l'éducation et la santé. A cet effet, le développement des écoles multisports, grâce notamment à la Charte qui garantit un cadre d'organisation et des règles de fonctionnement communs à ces animations proposées aux jeunes Bordelais, doit être soutenu.

L'école multisports est une action à caractère éducatif proposant tout au long de l'année à des jeunes âgés de 6 à 11 ans la possibilité de découvrir une palette d'activités sportives.

Par leurs caractéristiques premières, ces pratiques sportives :

- favorisent l'éveil et la découverte,
- participent à l'autonomie de chacun par l'information et la connaissance,
- contribuent à l'apprentissage de la vie en collectivité,
- développent l'envie, le goût et la participation par le plaisir et le jeu,
- contribuent à l'équilibre physique, psychique de chaque jeune

La mise en œuvre de ces activités représente un coût pour les associations et nous proposons de les aider en leur versant une subvention dont vous trouverez le détail ci-dessous :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS
Avant-Garde Jeanne-D'Arc (AGJA)	3 700 €
Association Sportive Charles Martin	4 500 €
Bordeaux Etudiants Club	4 000 €
Club Pyrénées Aquitaine	3 500 €
Sporting Chantecler Bordeaux Nord le Lac	3 500 €
Union Saint Bruno	3 500 €
Union Saint Jean	3 500 €
Union Sportive Chartrons	4 000 €
Total	30 200 €

Par ailleurs, la Ville de Bordeaux accompagne tout au long de l'année les associations sportives notamment lorsque celles-ci développent des actions sportives de proximité en faveur du plus grand nombre, lorsque les résultats sportifs des équipes jeunes nécessitent un soutien supplémentaire au regard des déplacements pour les phases de championnat de France, ou lorsque du matériel spécifique doit être acquis pour la pratique des personnes en situation de handicap.

Ces actions représentent un coût pour les associations et nous proposons, afin de soutenir la pratique sportive éducative et compétitive, de les aider en leur versant une subvention dont vous trouverez le détail ci-dessous :

Associations	Activités	Subventions
Lions de Bordeaux	Animations Football Américain	1 465 €
Jeunes de Saint-Augustin	Déplacements équipes jeunes et seniors féminines pour finales championnat de France de Volley-ball	2 000 €
Bordeaux Etudiants Club	Achat de matériel pour la pratique de l'handi-escrime	3 830 €
Total		7 295 €

Des conventions d'objectifs ont été signées avec certaines de ces associations en 2013. Ces nouvelles aides financières modifient le montant total déjà conventionné. Vous trouverez ci-joint les avenants aux conventions d'objectifs.

Par conséquent, nous vous demandons de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- signer les avenants aux conventions passées avec les associations
- verser les subventions aux associations concernées.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

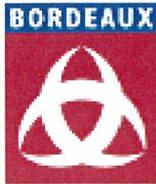
NON PARTICIPATION AU VOTE DE Mr MAURIN

ABSTENTION DU GROUPE DES VERTS

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 23 septembre 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Arielle PIAZZA



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ASSOCIATION AVANT-GARDE JEANNE D'ARC – ANNEE 2013

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Avant Garde Jeanne d'Arc, le 25 février 2013 pour un montant de 92 300 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Et

Monsieur Paul Henri Schmidt, Président de l'Association Avant Garde Jeanne d'Arc,

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

L'association gère une école multisports permettant aux enfants de 6 à 12 ans la découverte de différentes activités sportives. La subvention initiale est donc augmentée de 3 700 € afin de participer au coût de fonctionnement supplémentaire.

Par conséquent, la subvention globale de l'avant-garde Jeanne d'Arc est portée à 96 000 €.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en trois exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour l'association Avant-garde Jean d'Arc

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Paul Henri Schmidt
Président



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ASSOCIATION UNION SAINT JEAN – ANNEE 2013

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Union Saint Jean, le 25 janvier 2013 pour un montant de 32 200 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Et

Monsieur Pierre GAMUNDI, Président de l'Association Union Saint Jean

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

L'association gère une école multisports permettant aux enfants de 6 à 12 ans la découverte de différentes activités sportives. La subvention initiale est donc augmentée de 3 500 € afin de participer au coût de fonctionnement supplémentaire. Par conséquent, la subvention globale de l'Union Saint Jean est portée à 35 700 €.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

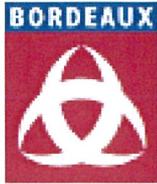
Fait à Bordeaux, en trois exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour l'association Union Saint Jean

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Pierre GAMUNDI
Président



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ASSOCIATION UNION SAINT BRUNO – ANNEE 2013

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Union Saint Bruno, le 6 février 2013 pour un montant de 209 900 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Et

Monsieur Pierre Marie LINCHEAU, Président de l'Association Union Saint Bruno

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

L'association gère une école multisports permettant aux enfants de 6 à 12 ans la découverte de différentes activités sportives. La subvention initiale est donc augmentée de 3 500 € afin de participer au coût de fonctionnement supplémentaire. Par conséquent, la subvention globale de l'Union Saint Bruno est portée à 213 400 €.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en trois exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour l'association Union Saint Bruno

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Pierre Marie LINCHEAU
Président



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ASSOCIATION JEUNES DE SAINT AUGUSTIN – ANNEE 2013

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Jeunes de Saint Augustin, le 27 février 2013 pour un montant de 110 500 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Et

Monsieur Denis LACAMPAGNE, Président de l'Association Jeunes de Saint Augustin

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

Les équipes jeunes et seniors féminines se sont qualifiées pour les finales du championnat de France de volley-ball. La subvention initiale est donc augmentée de 2 000 € afin de participer au coût de fonctionnement supplémentaire. Par conséquent, la subvention globale des Jeunes de Saint Augustin est portée à 112 500 €.

Déplacements équipes jeunes et seniors féminines pour finales championnat de France de Volley-ball

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en trois exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour l'association Jeunes de Saint Augustin

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Denis LACAMPAGNE
Président



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ASSOCIATION UNION SPORTIVE CHARTRONS – ANNEE 2013

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Union Sportive Chartrons, le 18 janvier 2013 pour un montant de 54 500 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Et

Monsieur Eric COT, Président de l'Association Union Sportive Chartrons

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

L'association gère une école multisports permettant aux enfants de 6 à 12 ans la découverte de différentes activités sportives. La subvention initiale est donc augmentée de 4 000 € afin de participer au coût de fonctionnement supplémentaire. Par conséquent, la subvention globale de l'Union Sportive Chartrons est portée à 58 500 €.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en trois exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour l'association Union Sportive Chartrons

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Eric COT
Président



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ASSOCIATION SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC – ANNEE 2013

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Sporting Chantecler Bordeaux Nord le Lac, le 4 février 2013 pour un montant de 30 000 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Et

Madame Marie Claire PARGADE, Présidente de l'Association Sporting Chantecler Bordeaux Nord le Lac,

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

L'association gère une école multisports permettant aux enfants de 6 à 12 ans la découverte de différentes activités sportives. La subvention initiale est donc augmentée de 3 500 € afin de participer au coût de fonctionnement supplémentaire. Par conséquent, la subvention globale du Sporting Chantecler Bordeaux Nord le Lac est portée à 33 500 €.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

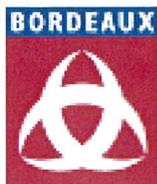
Fait à Bordeaux, en trois exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour l'association Sporting Chantecler Bordeaux
Nord le Lac

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Marie Claire PARGADE
Présidente



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ASSOCIATION BORDEAUX ETUDIANTS CLUB – ANNEE 2013

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Bordeaux Etudiants Club, le 25 janvier 2013 pour un montant de 174 700 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Et

Monsieur Guy DOUMEINGTS, Président de l'Association Bordeaux Etudiants Club,

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

L'association gère une école multisports permettant aux enfants de 6 à 12 ans la découverte de différentes activités sportives. La subvention initiale est donc augmentée de 4 000 € afin de participer au coût de fonctionnement supplémentaire.

Afin de faciliter la pratique de l'escrime aux sportifs en situation d'handicap, l'association achète du matériel spécifique pour lequel la Ville participe à hauteur de 3 830 €.

Par conséquent, la subvention globale du Bordeaux Etudiants Club est portée à 182 530 €.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en trois exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour l'association Bordeaux Etudiants Club

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Guy DOUMEINGTS
Président